

6. Recherche de pannes / dépannage

6.1 Installation nouvelle ou existante

- Si le récepteur fonctionne à une distance plus courte par rapport au capteur, il est perturbé ou utilisé au delà de la portée d'émission.
- Rechercher dans l'environnement du système les modifications à l'origine de perturbations (par ex. déplacement d'armoires métalliques, meubles ou cloisons).
- Utiliser le capteur ou le récepteur dans un endroit plus propice.
- Effacer le récepteur et effectuer de nouveau un apprentissage.

6.2 Limitation de la portée des signaux radio

- Emetteur/récepteur utilisé à proximité d'objets métalliques ou de matériaux contenant des éléments métalliques. Respecter une distance d'au moins 10 cm.
- Humidité dans les matériaux.
- Appareils émettant des signaux à haute fréquence tels que des installations audio et vidéo, des ordinateurs, des ballasts électroniques pour tubes fluorescents. Respecter une distance d'au moins 0,5 m.

6.3 Contacts

E-mail:..... contact@trio2sys.fr

7. Déclaration de conformité

Ces produits peuvent être commercialisés et exploités dans les pays de l'Union européenne. Par la présente, **TRIO₂SYS** déclare que les capteurs **10020033.xx** sont conformes aux exigences essentielles et aux autres prescriptions applicables de la directive 1999/5/CE dite R&TTE.

Pour plus de détail sur les normes appliquées consulter le site www.trio2sys.fr.

D.Girard



TRIO₂SYS sarl – 8 grande rue le village 21160 FLAVIGNEROT

O₂LINE
CONFORT

Notice d'installation et d'utilisation
Capteur de température 0-40°C



Réf. 10020033.xx

1. Généralités

1.1 Utilisation

Les capteurs **O₂LINE 10020033.xx** sont conçus pour mesurer la température ambiante et la transmettre sans fil à un récepteur adapté. Le capteur est alimenté par une cellule solaire et est donc sans entretien. Dès que la variation de température dépasse les +/-0,5°C un message est envoyé immédiatement. De plus un message est renvoyé environ toutes les 15 minutes.

Remarque: Lire attentivement la notice d'utilisation avant la mise en service.

1.2 Clauses de garantie

Cette notice d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil et de nos conditions de garantie. Elle doit être remise systématiquement à l'utilisateur. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis la construction technique des appareils. Les produits **TRIO₂SYS** sont fabriqués et leur qualité est contrôlée en ayant recours aux technologies ultramodernes et en tenant compte des directives nationales et internationales en vigueur. Si toutefois un défaut apparaissait, **TRIO₂SYS** s'engage à remédier au défaut comme suit, sans préjudice des droits du consommateur final résultant du contrat de vente vis-à-vis de son revendeur :

En cas de l'exercice d'un droit légitime et régulier, **TRIO₂SYS**, à son seul gré, éliminera le défaut de l'appareil ou livrera un appareil sans défaut. Toute revendication allant au-delà et toute demande de réparation de dommages consécutifs est exclue.

Un défaut légitime existe si l'appareil est inutilisable au moment de sa livraison au consommateur final en raison d'un vice de construction, de fabrication ou si son utilisation pratique est considérablement limitée. La garantie est annulée en cas d'usure naturelle, d'utilisation incorrecte, de branchement incorrect, d'intervention sur l'appareil ou d'influence extérieure. La durée de la garantie est de 24 mois (date de facture). Le droit français est applicable pour le règlement des droits à la garantie.

1.3 Recyclage de l'appareil



Pour le recyclage de l'appareil, se conformer à la législation et aux normes en vigueur dans le pays où l'appareil est utilisé.

2. Sécurité

Tenir compte des points suivants :

- Les lois, normes et directives en vigueur.
- Les règles de l'art au moment de l'installation.
- La notice d'utilisation de l'appareil.
- Une notice d'utilisation ne peut donner que des consignes de nature générale. Elles doivent être interprétées dans le contexte d'une installation spécifique.

L'appareil est prévu exclusivement pour une utilisation conforme à sa destination. Toute intervention ou modification par l'utilisateur est interdite ! Ne pas l'utiliser en liaison avec d'autres appareils dont le fonctionnement pourrait mettre en danger les personnes, les animaux ou les biens.

3. Caractéristiques techniques

Caractéristiques générales

Fréquence d'émission	868,3 MHz
Puissance d'émission	10 mW max.
EnOcean Equipment Profile	A5-02-05
Etendue de mesure	de 0°C à +40°C
Précision de mesure	+/-0,5°C de +15°C à +25°C
Résolution de mesure	0,16°C
Température de stockage	De -20°C à +60°C
Illumination	>100 lux en moyenne par jour
Degré de protection	IP30 sur son socle
Altitude d'installation	2000m max.

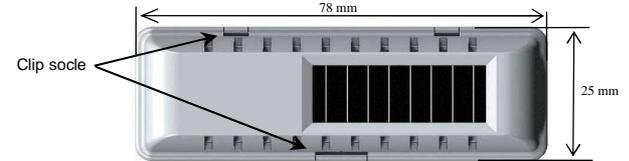
Portée dans les bâtiments

Maçonnerie	20m, à travers 3 parois maximum
Béton armé	10m, à travers 1 paroi/plafond au maximum
Placoplâtre / Bois	30m, à travers 5 parois maximum

Remarque: La portée entre l'émetteur et le récepteur diminue à mesure que la distance augmente. En cas de liaison à vue, la portée est d'env. 30 m dans des corridors et de 100 m dans des halls. La portée peut être augmentée avec un répéteur **O₂LINE**.

4. Installation et mise en service

Le capteur est livré sur un socle qui permet bien qu'installé d'effectuer un apprentissage à proximité du récepteur adapté, en séparant (avec un petit tournevis sur les clips) le capteur du socle ; le socle lui restant en place.



4.1 Consignes de montage :



Ne jamais monter le capteur dans un boîtier métallique ou à proximité d'objet de grande taille en métal. Un montage à proximité du sol ou sur le sol est déconseillé.

- Le capteur doit être placé de façon qu'il puisse exister une libre circulation d'air autour de lui et dans une zone représentative de la température à mesurer.
- Fixer le socle par collage ou vissage.
- Placer le capteur sur son socle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

4.2 Mise en service :

Les appareils sont livrés opérationnel mais ils auront probablement besoin d'être rechargés, suite au stockage des capteurs radio dans l'obscurité.

- Pour une première utilisation, charger le réservoir d'énergie du capteur à au moins 200 lux pendant plus de 5mn.
- Assurez-vous que la durée moyenne d'éclairement est d'au moins 100 lux/.
- La réserve de marche du capteur (en pleine charge) dans des conditions d'obscurité absolue est de 4 jours.

Note : Le dispositif est construit pour une utilisation en intérieur. Ne le montez pas dans des endroits qui peuvent être aspergés d'eau! Pour le nettoyage, essuyez-les avec un chiffon humide!

5. Commandes et fonctions

Les capteurs **10020033.xx** transmettent les températures mesurées suivant la trame décrite dans le document EnOcean Equipment Profiles EEP2.1 §A5-02-05 (consultable sur www.enocean.com).

5.1 Mesure de température :

La température est mesurée toutes les 100 secondes. Si la variation de température entre deux mesures dépasse les +/-0,5°C un message est envoyé.

En l'absence de variation suffisante la température est émise toutes les 15 minutes environ.

5.2 Programmation et touche LRN :

Placée derrière le capteur une pression sur la touche **LRN** permet l'envoi d'une trame, permettant l'identification ou l'association à un récepteur adapté.

Dans le cas où le capteur est sur son socle, il faut préalablement le déclipser de celui-ci afin de pouvoir y accéder tout en permettant de le placer à proximité du récepteur adapté, pendant la phase d'identification ou d'association (celui ayant pendant cette phase une sensibilité réduite).

